

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20241122_P_161
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

VU la décision n° 20240527_P_081 du président de la Communauté de Communes Loire - Semène

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau le Sambalou en faveur de L'entreprise MOULIN TP et de l'entreprise ODTP 43

N° 20241122_P_161

Le Président,

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance modificatif au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **ROGER MARTIN AURA – Agence MOULIN TP**
- Pour la renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau le Sambalou_Lot 1 Terrassements – Génie Civil – Réseaux - Revêtements

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Ouvertures et entonnement lavoir**
- **Entonnements cadre BA**
- **Longrine de tête sur Jet grouting**
- **Local Technique pompage**

D'un montant maximum de

- **61 674.20 € HT**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

L'entreprise sous-traitante désignée :

**ODTP43
1 ROUTE DU BOIS ROND-ZA POLIGNAC
43 000 POLIGNAC**

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 22/11/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20241122-20241122_P_161-AU
Reçu le 27/11/2024